



Compte-rendu réunion CHSCT

7 mars 2019

ORDRE DU JOUR :

1. Point d'étape sur le troisième palier de baisse de charge de la trajectoire GDD
2. Consultation sur le Bilan HSCT 2018
3. Point sur les accidents de travail, accidents de trajet
4. Point sur les fiches incidents, incivilités, agressions et fiches RPS
5. Point sur les actions engagées concernant l'agence d'Hérouville
6. Point sur les inspections des sites de Caen Beaulieu et Saint-Lô

1. Point d'étape sur le troisième palier de baisse de charge de la trajectoire GDD :

La baisse de charges rêvée par la Direction sur les deux premiers paliers est toujours de l'ordre du fantôme, pour autant la Direction s'entête et met en œuvre le troisième palier.

Les agences obéissent et suppriment l'ARC indemnisation mais l'activité demeure, en mode « caché ».

L'établissement reconnaît qu'il continue à s'interroger sur la baisse de charge. Le débat est posé autour de la comptabilisation des dossiers en termes de nombre et non de temps de traitement selon la complexité, ce qui aurait plus de sens. Les ELD reconnaissent que le « redressement » des dossiers constitue une vraie charge de travail.

La Direction nous réaffirme que la mutualisation est et doit rester provisoire : pour exemple, l'activité téléphone n'a pas à être mutualisée sinon le retour de l'activité en agence perd tout son sens.

Vos élus CGT alertent la Direction sur les sites devant assurer la mutualisation : ceux-ci font le maximum pour traiter les dossiers dans les délais. Dès qu'ils ont atteint leurs objectifs, ils sont à nouveau submergés par les nouveaux dossiers des autres sites à traiter en plus de leurs propres dossiers : ils ne "voient donc jamais le jour": Attention, il y a de réels risques psycho-sociaux.

Vos élus CGT soulignent que lors des périodes de congés, la situation est très tendue en termes de "ressources" GDD....La Direction se doit d'être attentive à ce que les congés des collègues GDD soient accordés sans discrimination par rapport aux congés...des autres collègues.

La Direction parle beaucoup d'indicateurs, très peu des impacts sur les conditions de travail.

La Direction affirme avoir ralenti la mise en place de la trajectoire GDD... mais a souhaité mettre en oeuvre le palier 3 car des collègues attendent depuis 2016 une transition professionnelle.

Vos élus CGT demandent à la Direction de se montrer très attentive aux collègues GDD qui ont gardé leur activité indemnisation. Ces collègues souffrent de voir leur métier dénaturé, ce qui ne leur permet plus de traiter les dossiers avec qualité.

2.Consultation sur le bilan HSCT 3.accidents de travail /accidents de trajet 4.Fiches agressions, incivilités ,RPS

- De plus en plus de collègues déclarent des malaises. La Direction n'a pas de réponse sur l'origine de ces malaises : lien ou pas avec le contexte de travail ? On peut constater une légère évolution de la durée moyenne des arrêts maladie qui passe de 9,31 jours en 2017 à 10,25 jours en 2018 ?

- Le nombre de fiches d'agression est à peu près stable : est-ce du fait qu'il y a de moins en moins d'agressions verbales (qui est cependant le signalement le plus fréquent) ou que ces agressions sont banalisées par nos collègues qui s'y sont habitués? Nous aurions souhaité la présence de l'assistante sociale pour nous présenter son bilan d'activité.

- Pour l'enquête RPS : notons que l'encadrement répond peu : 14% des répondants.

- Inquiétant également : la moitié de nos collègues se sentent en insécurité dans leur situation de travail.

- Rappelons que la Direction a décidé que les fiches RPS n'étaient plus systématiquement envoyées aux élus du CHSCT en temps réel, mais seulement présentées en CHSCT. La CGT vous conseille d'adresser vos fiches RPS en copie aux élus CHSCT et à l'organisation syndicale :

- solveig.enault@pole-emploi.fr

- anne.detruit@pole-emploi.fr

- syndicat.cgt-normandie@pole-emploi.fr

Hérouville : Point d'étape suite à l'enquête CHSCT

L'une des préconisations de l'enquête concernait les modalités de communication. Il s'agit de favoriser les échanges, d'encourager le sens du collectif, d'harmoniser les pratiques managériales, notamment en ce qui concerne le rôle du manac.

Vos élus CGT dénoncent que le coaching prévu pour l'ELD n'a pas encore été mis en place. Pour rappel, la fiche RPS collective date de novembre.....2017 !

La Direction a fait le choix peu transparent d'attendre que se constitue une nouvelle ELD, alors que ce n'était pas du tout ce qui avait été annoncé lors de l'enquête. Il n'a jamais été question de changer l'ELD, dont les 3/5^{ème} ont changé d'agence depuis. Rappelons que la Direction au travers des interventions de l'ancienne DTD et du DT ont contribué au mal-être des agents.

Il y a eu 5 rencontres ELD/ DTD. Un comité de suivi s'est mis en place avec 6 contributeurs, agents volontaires.

La nouvelle Direction du site arrivera début avril. Les entretiens de recrutement ont lieu en ce moment.

*Si vous souhaitez adhérer à notre syndicat contacter les militants
ou imprimez l'exemplaire du bulletin d'Adhésion 2019
que nous vous proposons ci-dessous.*

**Bulletin d'Adhésion CGT Pôle emploi Basse-
Normandie**



Année 2 0 1 9

Nom : Prénom :

.....

Adresse

:

.....

Site, Service, Unité :

Tel : **E-Mail :**@

.....

A retourner auprès du militant de votre choix